



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Notre Protocole Sanitaire

Plus que jamais, le confort, la santé et la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs restent notre priorité. Nous appliquerons le protocole sanitaire décidé par le gouvernement.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous présentons notre chartre d'engagement mise en place dans nos hôtels et chalets privés (testés & approuvés cet été !):

- 🌲 Port du masque obligatoire pour tous
- 🌲 Plexiglass en Réception
- 🌲 2 services dans nos restaurants (limiter les va-et-vient et le nombre de convives)
- 🌲 Service du buffet petit déjeuner par notre personnel et sens de circulation
- 🌲 Borne de gel hydro alcoolique dès l'entrée de l'hôtel et dans tous les espaces communs pour nos clients
- 🌲 Gel hydro alcoolique dans tous les espaces de travail pour nos collaborateurs
- 🌲 Restriction du nombre de clients au Spa (hammam fermé jusqu'à nouvel ordre)
- 🌲 Désinfection des terminaux de paiement et des clés de chambres après chaque client
- 🌲 Désinfection quotidienne des chambres et de tous les espaces communs selon un protocole strict et des produits conformes
- 🌲 Formation et sensibilisation de nos équipes aux nouvelles normes sanitaires et aux gestes barrières

Nos Conditions Flexibles

Afin de vous permettre de réserver votre séjour en toute sérénité, nous avons établi des conditions de vente spécifiques dans les cas suivants :

- * Fermeture de frontière de la France ou du pays de provenance du client
- * Consigne gouvernementale demandant la fermeture de la station et/ou de l'hôtel
- * Quatorzaine imposée par le pays de résidence du client au retour d'un séjour en France
- * Mise en quatorzaine de l'hôtel
- * L'un des futurs hôtes est confirmé porteur du virus Covid-19 dans les 14 jours avant la date d'arrivée (*justificatif médical exigé*)

Vous avez le choix entre :

- * Le remboursement du règlement perçu (frais de gestion appliqués : 50 € pour les hôtels, 300 € pour les chalets)
- * Le report intégral du règlement perçu pour un futur séjour dans l'un de nos 2 établissements, valable dans le limite d'une année (pas de frais de gestion)

Toutes les mesures sont mises en place afin de vous accueillir sereinement à Val d'Isère au sein de nos hôtels & chalets de prestige.

Nous sommes impatients de vous retrouver très prochainement !